

Biganos

BRIC A BRAC & VIDE GRENIER de l'été

176, avenue de la Côte d'Argent

(À côté de Braise & Co, face au laboratoire Cerballiance)

Samedi 02 et Dimanche 03 Août 2025

Sur réservations (dossiers complets au plus tard le 30 juillet)

- INSCRIPTIONS ASSUREES à partir du 03 juillet, et jusqu'au **30 juillet** (dans la limite des places disponibles, maximum 100 exposants).

- PRIX : ATTENTION PLACES LIMITEES

- **A l'intérieur (sous barnum)** max 6 ml, tables fournies) : 9€ la table de 1,80ml pour 1 jour, 15 € pour 2 jours (limité à 2 tables). Possibilité de prendre des ml libres (pour objet encombrant ou portant par ex.) à 4€ le ml par jour. (7€ /2 jours)

Par mesure de sécurité, il ne sera rien accepté devant les tables. (Les « ml vides » sont un espace pour y exposer : meuble, ou poussette, ou portant par exemple)

- **Extérieur sous abri (barnums sans tables)**: 4€ le ml par jour. (7€ /2 jours)

- **A l'extérieur** : Emplacement forfaitaire de départ (jusqu'à 4 ml) 12 € la journée (+ 2 €/jour le ml supplémentaire), 22 € les 2 jours (+ 4,00 € le ml supplémentaire). Possibilité de louer des tables (1,80 m) à 3€ l'U/J. (mais demander **auparavant** la disponibilité)

Sur certains emplacements, possibilité de laisser la voiture derrière le stand, dans la limite du stand.

Organisé par l'ABGym (Tél. : 06 66 88 68 13) vg-bigabg@orange.fr

De plus, merci de préparer une caution de 10€ dans une enveloppe à votre nom, caution à joindre à votre demande d'inscription et qui sera rendue après vérification de l'emplacement. La manifestation est ouverte au public de 9h00 à 18h00. **Les stands devront donc rester ouverts dans cette amplitude horaire.**

Possibilité de régler un acompte de 10€ par PAYPAL ou WERO (sur le n° 0666886813) pour assurer la réservation.

(Emplacements attribués en priorité aux réservations réglées).

vg-bigabg@orange.fr /Tél. : 06 66 88 68 13 Site internet : www.biganosabgym.com

RDV exposants à partir de 7h00 du matin

Buvette, Restauration



VIDE GRENIERS 176, avenue de la côte d'argent (en face du laboratoire)

(Emplacements attribués en priorité aux réservations réglées).

Fiche de réservation (à photocopier si nécessaire) à retourner à l'adresse suivante, avec le règlement :

A.B.G. (Mme GIBILISCO) 5, rue du port 33380 BIGANOS

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

☐ Souhaite participer au vide-grenier **intérieur** sous barnum

☐ Le samedi 02/08/25 et/ou ☐ Le dimanche 03/08/25. Nbre de tables : Nbre de ml suppl.libres:

☐ Souhaite participer au vide- grenier ☐ **extérieur** ☐ sous abri

☐ Le samedi 02/08/25 et/ou ☐ Le dimanche 03/08/25. Nbre de mètres :

Règlement ☐ par chèque (à l'ordre d'ABG) ☐ en espèces ☐ Acompte par Paypal (TOTAL :.....)

Observations : (véhicule, exposition, etc...)

J'ai pris note qu'il me sera demandé une caution de 10€, qui me sera rendue après vérification de l'emplacement.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur (voir page suivante)

Fait à

le

Signature

Vérification dossier (pièces mises dans l'enveloppe):

☐ Bulletin ☐ règlement espèces ou chèque ☐ caution ☐ photocopie pièce identité ☐ attestation sur l'honneur

REGLEMENT ET INFORMATIONS DIVERSES, pour manifestations en salle (hangar, barnum) et à l'extérieur (à conserver) :

1. Rendez-vous sur site (près du restaurant Braise and Co et en face du laboratoire d'analyses Cerballiance):
 - Rendez-vous pour les exposants fixé à partir de 7h00
 - Interdiction de se garer sur le parking du laboratoire le samedi matin.
2. À l'inscription une place vous sera attribuée et nous vous remercions de bien vouloir respecter les limites indiquées par les responsables présents sur le site.
3. Un parking privé est mis à votre disposition
4. Le site est fermé la nuit, mais vos objets restent sous votre responsabilité.
5. Toute inscription est due. C'est pourquoi nous vous conseillons de prévenir si vous ne devez pas être présent, afin que nous puissions louer votre emplacement, et, si tel est le cas, annuler votre inscription.
6. La caution qui vous est demandée est une caution « propreté et engagement », qui vous sera restituée si, au moment de partir, uniquement à la fin de la manifestation, vous laissez votre emplacement propre. Il vous incombe de demander à la responsable des cautions de venir vérifier votre emplacement, mais à partir de 18h seulement.
Si vous versez une caution par chèque, et que vous oubliez de la récupérer, 3 solutions :
 - a. Vous êtes parti avant la fin de la manifestation → votre chèque sera présenté à l'encaissement
 - b. Vous avez laissé des objets ou saletés sur l'emplacement → votre chèque sera présenté à l'encaissement
 - c. Votre emplacement est resté propre, et vous êtes parti à la fin de la manifestation → votre chèque sera détruit
7. Merci de respecter les textes sur les vide-greniers, et fournir les documents demandés (photocopie de votre pièce d'identité, attestation sur l'honneur...).
• Par exemple, pas plus de 2 VG par an et par personne : donc chaque personne de votre foyer peut prendre à son nom 2 VG, si vous êtes 4 vous pouvez en faire 8 par an... Mais apportez la photocopie de leur pièce d'identité. (Les Bourses ne sont pas comprises dans le compte)
8. Dans la mesure du possible, nous essayerons de vous confirmer votre inscription par mail ou texto (mais cela n'est pas automatique).
9. Les places étant limitées, avant d'envoyer votre dossier, assurez-vous qu'il reste des places, en envoyant un mail ou un texto récapitulant votre inscription.
10. Par mesure de sécurité, en intérieur, il ne sera accepté aucun objet devant les stands. Pensez aux chineurs qui s'arrêteront devant votre stand
11. Les emplacements extérieurs sont prévus pour laisser une voiture derrière le stand (profondeur totale environ 3 mètres). Si votre véhicule est plus large qu'une voiture ou si vous avez besoin de plus de profondeur (barnum), il vous incombe de le signaler sur le bulletin d'inscription. De même, si vous avez plusieurs véhicules, pensez à réserver les mètres linéaires nécessaires.
12. Buvette et restauration vous sont proposées, mais consommation uniquement en extérieur. De même, il y a des toilettes sur le site, mais il vous sera demandé une participation.

Particuliers

Organisateur : Association Boïenne de Gym.....

Adresse.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR-INSCRIPTION VIDE GRENIERSPersonne physique

Se déroulant le.....à (ville).....

Je soussigné (e),

Nom :

Né(e) le :à (département) :ville :

Adresse :

CP :Ville :

Tél. :Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

De ne pas être commerçant

De ne vendre que des objets personnels et usagés (art L.310-2 du code de commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise en Mairie de la Commune d'organisation

Professionnels et associations

Organisateur : Association Boïenne de Gym.....

Adresse.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR-INSCRIPTION VIDE GRENIERSPersonne morale

Se déroulant le.....à (ville).....

Je soussigné (e),

Nom :Prénom :

Représentant la Société/Association/ (raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers :de :

Dont le siège est au (adresse) :

Ayant la fonction de :dans la personne morale.

Adresse du représentant:

CP :Ville :

Tél. :Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

Etre soumis au régime de l'article L.310-2 du code de commerce)

Tenir un registre d'inventaire prescrit pour des objets mobiliers usagés (art R321-7 du code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise en Mairie de la Commune d'organisation